

# Carte scolaire

Il y aura toujours autant d'enseignants à la rentrée 2017 dans l'Allier mais il y aura moins de classes. La carte scolaire validée vendredi prévoit 21 fermetures et 7 ouvertures.

## Fermetures et ouvertures de classes annoncées dans l'Allier pour la rentrée 2017

### 7 ouvertures

- 1 classe à Moulins (maternelle les Coqueicots)
- 1 classe à Lapalisse
- 1 classe à Vichy (école Paul-Bert)
- 3 classes-passerelles à Cusset (école Jean-Zoy, école des Darçins, école Lucia-Aubrac)
- 1 classe à Saint-Germain-des-Fossés (école Terret)



### 21 fermetures

- 1 classe à Vallon-en-Sully
- 1 classe à Domérat (école Victor Hugo)
- 1 classe à Villefranche d'Allier
- 3 classes à Montluçon (école maternelle Elsa-Triole, école Frédéric Mistral, école Louis Pergaud)
- 3 classes à Moulins (école Jean-Moulin, école des Gîteaux, école Marie-Laurencin)
- 2 classes dans le RPI de Bert-Montcombroux (1 classe à Bert, 1 classe à Montcombroux)
- 1 classe au RPI de Sorbier
- 1 classe à Montbeugny
- 2 classes à Saint-Germain-des-Fossés (école Terret, école Charles-Louis-Philippe)
- 1 classe à Marol
- 5 classes à Cusset (2 école Liandon, 1 école des Darçins, 1 école Lucia-Aubrac, 1 école Jean-Zoy)

Une classe a sauvé sa tête vendredi lors de la réunion du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), réuni à la préfecture de Moulins. C'est celle de l'école Pourcheroux, à Commentry. Avec 51 inscriptions prévues à la rentrée, la fermeture a été rayée de la carte. A Commentry comme dans d'autres communes où des classes étaient menacées, les parents d'élèves s'étaient mobilisés pour en éviter.

Pour l'école de Commentry, c'est une petite victoire car les autres fermetures annoncées ont été confirmées hier par le CDEN. A la rentrée 2017, il y aura 21 fermetures de classes et 7 ouvertures dans l'Allier.

« On a discuté sur chaque école... Nous avons demandé un poste en plus à Lurcy-Lévis. On a demandé une ouverture à l'école Alain-Fournier à Domérat. On ne les a pas obtenus... Au final, cela fait beaucoup trop de suppressions », commente Vincent Prémey, secrétaire départemental du syndicat enseignant FSU. « Il faut qu'il y en ait beaucoup moins. Pour nous, la baisse des effectifs (398 élèves en moins en 2017 comparé à 2016) ne justifie pas ces fermetures. D'autant que cela fait plusieurs années que petit à petit, on ferme des classes ». La FSU, comme Force ouvrière et l'association de parents d'élèves FCPE ont voté contre cette carte scolaire.

## **Le même nombre de postes d'enseignants**

Une carte qui, si elle supprime des classes maintient le nombre de postes d'enseignants (1.572) : « L'école change donc l'organisation des écoles évolue », explique Annie Derriaz, directrice académique des services de l'Education nationale (Dasen). « J'ai établi cette carte en fonction des orientations nationales, en fonction des besoins de l'Allier, en respectant une équité départementale et en tenant compte de la diminution des effectifs. A la rentrée 2017, on aura toujours le même nombre de postes d'enseignants. Cela leur permet de travailler plus en équipe ».

La carte scolaire est définitive. Cependant, de petits ajustements peuvent être effectués en fonction de nouvelles évolutions des inscriptions d'ici la rentrée. A Montbeugny, par exemple, si l'école atteint 98 élèves, la classe sera maintenue a indiqué Annie Derriaz.

« On ne ferme pas de postes, tempère Patric Berthomier, vice-président de la FCPE Allier mais on prend sur le quota des postes enseignants pour créer des postes d'IEN (inspecteur de l'Education nationale).

## **Deux créations de classe pour les enfants handicapés**

Deux créations de classe pour les élèves handicapés ont été annoncées hier. Une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) sera ouverte à l'école Jean-Moulin, à Moulins ; la seconde verra le jour au lycée Albert-Londres à Vichy.

Cinq écoles fermeront définitivement leurs portes à la rentrée : l'école de Bert, l'école de Montcombroux-les-Mines, l'école de Liernolles (la classe en RPI), l'école Marie-Laurencin à Moulins.

## **La gratuité des transports est maintenue**

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a décidé que les transports scolaires demeureront gratuits dans l'Allier jusqu'en 2022. Cette décision a été confirmée, vendredi 17 février, lors de la réunion du CDEN par André Bidaud, vice-président du Conseil départemental en charge de collèges et des transports. Dans l'Allier, 21 lignes régulières et 147 circuits scolaires desservent 260 établissements scolaires. De la maternelle au lycée, 15.000 élèves bénéficient de cette disposition. En tout, la collectivité consacre tous les ans environ 15 millions d'euros à ce service.